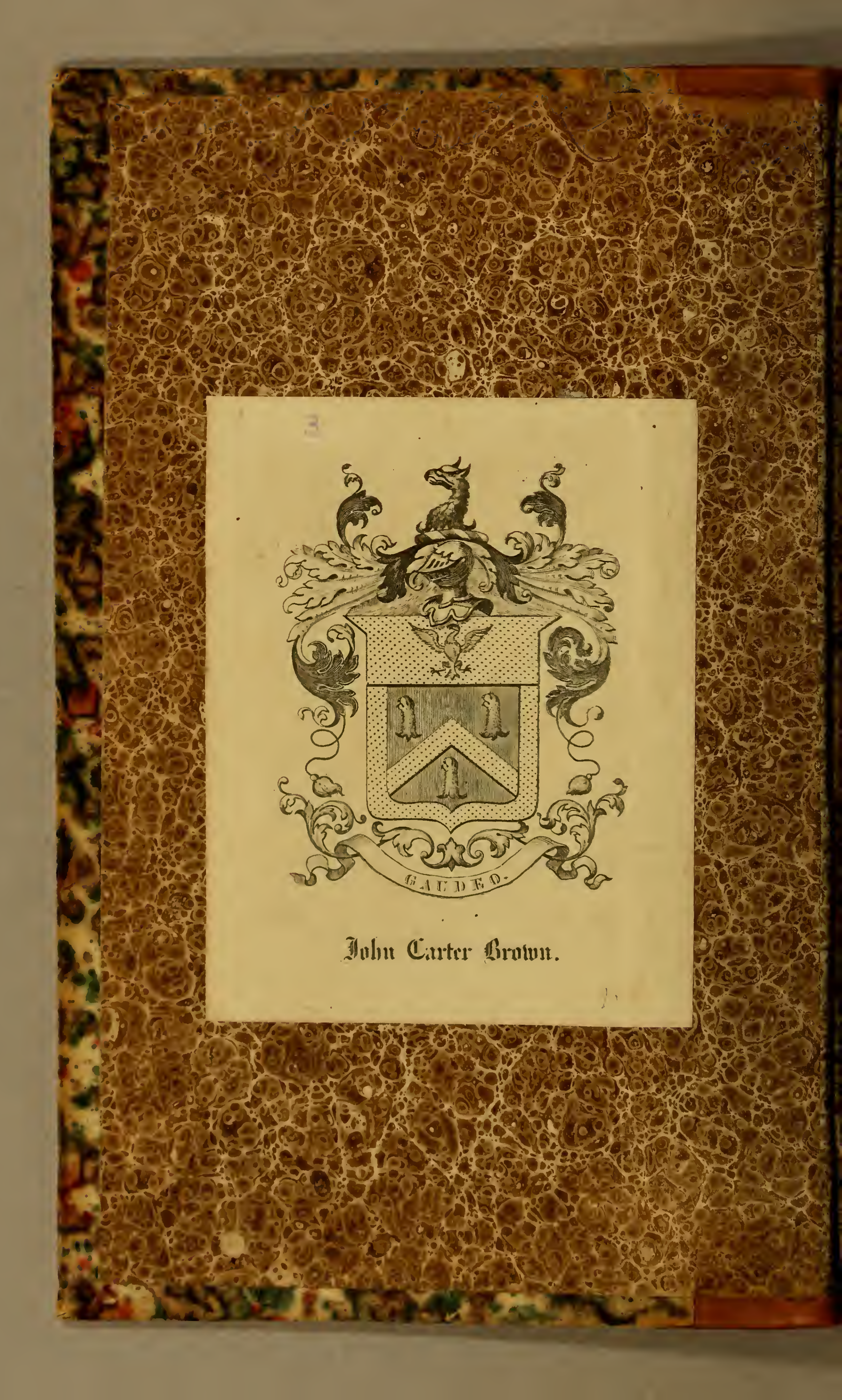



GAUDEO.
John Carter Brown.



No. 1. Esquisse Historique des principaux
événements en — — Paris 1798
2–6. Rapports. Discours etc. — (— 1798) —
7. Tableau de la vie Militaire
d'Adrien Nicolas Lasalle. (— 1793)
8. Dialogue entre les deux egorgeurs de St Domingue —
9–15. Sur Sonthonax et Polverel. (— 1798)
16. Reponse de Pinchinat. Député
de St Domingue . . . . — 1797

rêté pitôt, coté Général Jean-François, dans pays Pagnol! C'eſt-là nous te doit rêter! Non pas vini dans la Convention chercher la guillotine! Ah Sonthonax! Vous trompé nous. Vous brigand paſſé nous-mêmes! *Pitôt nous te rêté ſervir le Roi d'Eſpagne, comme nous té fait dijà.*

ENTREVUE

SUR LA ROUTE D'ESPAGNE

DE L'AMBASSADEUR TRUGUET,

EX-MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES,

et du

REPRÉSENTANT SONTHONAX,

EX-COMMISSAIRE DU DIRECTOIRE A SAINT-DOMINGUE.

SONTHONAX.

ENFIN, mon cher ambassadeur, le sort cesse donc de me poursuivre, puisque le hasard me procure le plaisir de vous embrasser.

TRUGUET.

Je n'en éprouve pas moins, mon cher représentant ; mais notre rencontre n'est point de hasard. Je vous ai marqué qu'il m'étoit impossible de vous écrire tout ce que j'avois à vous dire, mais qu'en concertant notre départ, nous nous rencontrerions infailliblement, et qu'alors je vous

indiquerois la marche que vous auriez à suivre en arrivant à Paris.

SONTHONAX.

Mais, mon ami, ma marche est toute simple. Me présenter au corps législatif, prêter mon serment, faire un petit discours dans lequel j'exposerai que je suis une des victimes des calomnies de Vaublanc; j'annoncerai en même tems que je suis à même de prouver que les événemens de Saint-Domingue cadrent avec ceux qui ont amené, en France, le 18 fructidor; je demanderai la parole pour le 16, et je prendrai tout uniment place dans ma série.

TRUGUET.

Je vous reconnois là, citoyen représentant : vous allez vîte en besogne, vous ne doutez de rien; vous croyez apparemment que vos protecteurs *Carnot* et *Letourneur* sont encore tout-puissants ; vous croyez que le ministère de la marine vous est encore tout dévoué; vous croyez que vos amis Leborgne, Dufay et compagnie sont en crédit dans le corps législatif. Mais rien de tout cela; détrompez-vous, et si

vous ne voulez pas que quelque nouvelle étourderie achève de vous perdre, écoutez-moi, et suivez mes avis.

Vous vous rappelez sans doute qu'il a fallu toute mon influence sur Letourneur et Carnot, toute ma persévérance, pour déterminer votre nomination de Commissaire à Saint-Domingue? J'ai eu, vous le savez, à combattre l'opposition bien prononcée de *Barras* et *Rewble*, et que nous ne l'aurions pas emporté, si heureusement, à cette époque, l'un et l'autre n'avoient pas été malades. Il a fallu, vous ne l'ignorez pas, tout mon dévouement à votre cause, tout celui de Marc-Antoine Bourdon pour écarter tous les témoignages, soustraire toutes les pièces foudroyantes accumulées contre vous. J'ai été, je l'avoue, parfaitement secondé par Dufay, et vous lui devez bien de la reconnoissance; enfin vous vous êtes embarqué, entouré d'hommes tarés qui faisoient crier tous les partis; nous avons passé à pied joint sur toutes les réclamations. Nous destinions, vous le savez, les Leborgne, les Arnaud Prety et toute cette écume des patriotes de France, pour l'insurrection de la Jamaïque. Vous êtes arrivé sans accident à Saint-Domingue:

votre débarquement a été signalé par un acte impolitique, une proclamation de mise hors de la loi. Vous avez excité la révolte dans la montagne du port de Paix de Jean Rabel; vous avez fait fusiller les hommes que vous aviez mis en mouvement pour l'incendie et l'assassinat; vous avez.......

SONTHONAX.

Je vous arrête là, mon cher ambassadeur. Je conviens bien avec vous, que je vous dois en partie ma nomination, ainsi qu'à ce pauvre Raymond, qui a profité de la bonne opinion que Laréveillère avoit de lui pour me présenter comme son ami, comme l'apôtre de la liberté, et le déterminer à me donner sa voix. Mais soyons de bonne-foi; avouez que c'étoit moins par amour pour moi, que pour vous populariser auprès des patriotes, qui n'avoient pas trop bonne opinion de vous, que vous vous êtes donné tant de mouvement pour ma nomination. Vous me deviez aussi quelque reconnoissance pour la place de ministre de la marine que j'avois contribué, vous le savez, à vous faire obtenir. Je connoissois le zèle de Marc-Antoine Bourdon; aussi ai-je voulu l'en récompenser, en le faisant nommer au

corps législatif par l'assemblée électorale du Cap. Je l'ai proposé aux électeurs; il y en a plusieurs ici qui pourront l'attester. Quant à Dufay, je le connois avant vous; il ne fait rien pour rien. Je l'ai employé dans des circonstances difficiles, et dans lesquelles je ne pouvois employer que des hommes d'une certaine moralité. Sa cause est d'ailleurs tellement liée à la mienne, que je le défie de s'en détacher. Mais je ne vous dissimule pas que je vois avec peine que vous traitez mes amis Leborgne et Arnaud Prety d'écume des patriotes; c'est leur faire gratuitement injure. Leborgne étoit avantageusement connu dans les Antilles, bien avant la révolution. Consultez les habitans de Sainte-Lucie; consultez ceux de la Martinique; et si, à son retour en France, il a été incarcéré après m'avoir renié au comité de sûreté générale, c'est parce qu'il étoit le Marat des Antilles. Voyez le procès-verbal du comité, et son mémoire à la Convention. Si je lui ai pardonné, si je l'ai ramené avec moi, c'est parce que j'étois sûr de ses principes, qu'il m'avoit promis de m'être entièrement dévoué, et de ne pas revenir les mains vuides. Je verse des pleurs sur la mort de ce pauvre Arnaud Prety. Je regrette de n'avoir pu jeter quelques fleurs

sur sa tombe. Il étoit aussi vertueux patriote que Leborgne ; et si lui, si Defourneaux, si Rey, si Leborgne avoient été secondés, la liberté, comme je l'entends, régneroit dans le sud, et les mulâtres n'existeroient plus. Vous me reprochez la proclamation de mise hors la loi de Villate ; mais vous avez donc oublié nos conventions. Vous vouliez donc que je laissasse échapper l'occasion d'une si belle vengeance sur cette race proscrite ? Je devois inspirer la terreur ; en arrivant, je devois sévir contre les auteurs du mouvement du 30 ventôse. Ce n'étoit nullement pour venger Laveaux. Vous connoissez depuis long-tems mon opinion sur ce petit despote du nouveau monde ; e+ si je n'avois pas craint l'opposition de Toussaint, que je voulois ménager pour l'exécution de mes vastes projets, je l'aurois embarqué il y a long-tems ; mais je voulois étonner par un grand acte de sévérité, et faire tout craindre à ceux qui oseroient se permettre un pareil attentat contre un agent du gouvernement. Quant aux assassinats et à l'incendie qui ont précédé et suivi mon arrivée, ce sont les coups de la plus adroite politique. Je craignois, vous le savez, le résultat des débats ; je croyois ne pas pouvoir échapper à la vin-

dicte publique, et cependant j'étois dévoré du desir de retourner à Saint-Domingue investi du pouvoir. Nous voyions avec peine, vous le savez, que la paix régnoit à Saint-Domingue entre toutes les couleurs, qu'il n'y avoit pas eu un seul assassinat commis depuis mon départ, que déjà quelques propriétaires y retournoient avec confiance et y étoient accueillis. Nous sentîmes alors que le gouvernement pourroit bien ne pas croire que ma présence y fût nécessaire, et craindre même qu'elle n'y fût dangereuse. Vous étiez à cette époque commis du comité de salut public pour la marine et les colonies. Vous déterminâtes, vous vous en rappelez, l'envoi de la corvette la *Vénus ;* nous en avons profité pour envoyer quelques instructions qui ont produit un excellent effet. Ces bons noirs de la montagne du port de Paix, qui me regardoient comme leur père, et que nous avions eu l'adresse d'inquiéter sur leur liberté, si je venois à être guillotiné, à l'instigation des propriétaires, se mirent sous la conduite d'Etienne, et égorgèrent blancs, rouges et noirs propriétaires. Ils commirent ces assassinats, et incendièrent en criant que si on ne leur rendoit pas leur papa Sonthonax, ils mettroient tout à feu et à sang. Le gou-

vernement n'étoit pas disposé à y envoyer alors des troupes. Il a compté sur ma force morale, sur mon influence, et j'ai été nommé. A notre arrivée, l'ombrageux *Leblanc* voulut connoître les auteurs de cette révolte, de ces massacres. J'ordonnai qu'ils fussent poursuivis. Je fis fusiller Etienne et tous ceux qui étoient dans le secret. De-là, la seconde révolte que j'avois prévue, et qui éclata sous le prétexte de la mort d'Etienne, et aux cris de *vive* Laveaux, *vive* Sonthonax. Je fis demander l'embarquement de Pageot, qui connoissoit trop bien le nœud de cette affaire. *Leblanc*, qui avoit recueilli de ses informations des preuves qui pouvoient me nuire, n'a pas survécu long-tems à ses découvertes. Le foible *Raymond* étoit sans influence; je lui avois fait écrire une lettre qui devoit le perdre dans l'esprit de ses frères. Giraud mouroit de peur, et je me voyois le maître de la colonie, si ce mal-adroit Toussaint avoit voulu me seconder.

TRUGUET.

Vous êtes bien, mon cher Sonthonax, le plus ingrat et le plus fourbe des hommes, et vous méritiez bien peu que je me sacrifiasse pour vous. Sans vos écarts multipliés

et funestes, je serois encore ministre de la marine, et Marc-Antoine Bourdon, chef du bureau des colonies. J'ai réussi pendant long-tems à cacher au gouvernement votre tyrannie. J'ai dissimulé presque tous vos crimes; mais ils se sont renouvelés si souvent, que j'ai été sacrifié, ainsi que Bourdon.

SONTHONAX.

En vérité, vous avez bonne grace à vous plaindre. Vous voilà ambassadeur auprès d'une des premières puissances de l'Europe, et on peut faire à ce prix beaucoup de sacrifices. Pouviez-vous, dans aucun tems, espérer parvenir à ce poste important, si vous n'aviez pas eu l'appui des patriotes qui vous croyoient de leur bord par les choix que vous aviez fait pour l'expédition de Saint-Domingue? Et convenez que, sans ma réputation, ces mêmes patriotes n'auroient jamais oublié les événemens de *Cagliari*. Certaine lettre à *Gouffier, etc.* et vous seriez resté, comme vos pareils, dans une nullité absolue.

TRUGUET.

Vous allez trop loin, citoyen représentant, et je serois tenté de continuer ma route, et de vous abandonner à votre malheureux sort. Mais un reste d'attachement pour vous, ou

plutôt mon amour-propre, veut que je vous sauve malgré vous du précipice où vous allez tomber, et d'où il sera impossible de vous tirer, malgré les efforts de vos précurseurs, qui, signalés par une réputation affreuse qui les accompagne par-tout, n'auroient jamais été reçus au corps législatif sans le 18 Fructidor, et qui sont dans l'avilissement et le mépris. Croyez-vous que je m'aveugle sur ma nomination à l'ambassade, et que je ne l'apprécie pas pour ce qu'elle vaut?

C'est tout uniment une honnête disgrace, et vous en aurez bientôt la preuve. Avant six mois je serai rappelé, et sans espérance de revenir jamais sur l'eau. Je l'ai si bien senti, que j'ai fait tout au monde pour rentrer au ministère; j'ai mis en mouvement tous mes amis, et j'aurois infailliblement réussi sans vos dernières folies. Bourdon y seroit aussi rentré; tous les députés des colonies s'étoient réunis pour déterminer Pléville à le reprendre. Mais Dufay, qui espéroit se mettre avec Pléville comme il étoit avec moi, a été la veille de cettte visite le trouver, et lui dire qu'il ne partageoit pas l'opinion de ses collègues, et l'affaire a été manquée.

SONTHONAX.

Consolez-vous, mon ami; il n'y a rien de perdu, et je pourrai encore vous servir; toutes mes batteries sont dressées. Mon mémoire est prêt, et, si j'ai différé à me rendre, c'est parce que je m'en occupois. Il est foudroyant; mais admirez mon adresse. Je

choisirai, pour le lire au conseil, le 16 pluviôse, jour de l'anniversaire de la liberté générale, et j'userai bien avantageusement du prestige de cet acte sublime, sanctionné par la Convention.

Je suis, vous le savez, fertile en ressources. Je me suis tiré bien adroitement des débats; je me tirerai encore plus glorieusement de ma dernière mission. J'ai des moyens que je n'avois pas alors. Je suis représentant admis : il faudroit, pour me juger, convoquer la haute-cour, et on ne sera pas tenté de m'y traduire. Il ne reste aucune trace de mes actes, aucun ordre par écrit des crimes qu'on m'impute. J'ai enseveli avec le général Pierrot l'unique pièce brobante. Tous les arrêtés, toutes les proclamations sont signées par mes collègues. Il faudroit faire le procès à la commission entière, et on ne le fera pas; le gouvernement ensevelira cette affaire. Mon parti domine au Corps législatif, et mes accusateurs seront réduits au silence. Lorsque j'aurai pris l'aplond nécessaire et immanquable, je m'occuperai de vous; je remuerai ciel et terre pour vous faire rappeler au ministère. Je ne désespère pas moi-même de devenir ministre, directeur, ou d'être renvoyé à Saint-Domingue, si Hédouville ne réussit pas. J'ai tout préparé là-bas, et mes amis ici n'ont rien négligé pour le faire échouer.

TRUGUET.

Je vous remercie, mon cher représentant,

de vos bonnes dispositions pour moi. Mais je crains bien que vous ayez compté sans votre hôte. D'abord vous devez compte de votre mission au Directoire. Vous étiez son agent avant de vous être fait faire représentant, et ce Directoire ne compte plus parmi ses membres vos protecteurs Carnot et Létourneur. Vous aurez à répondre à ceux qui vous accusent d'avoir osé mettre des Français hors la loi, acte que le Directoire, que le Corps législatif lui-même n'auroient pu se permettre : D'avoir usurpé le pouvoir législatif, en cassant de votre propre autorité des assemblées primaires et électorales, et empêché le départ, pour France, des députés élus par ces assemblées : D'avoir envoyé dans le sud pour délégués des hommes perdus de réputation et chargés de désorganiser ce département : D'avoir réuni tous les électeurs des différens départemens en une seule assemblée électorale : D'en avoir déterminé arbitrairement le nombre, sans avoir, au préalable, fait faire un relevé de population. D'avoir fixé pour la tenue de cette assemblée, le cap lieu de votre résidence : D'avoir fait déterminer vos choix par la bayonnette pour l'an 4 : D'avoir employé les mêmes moyens pour l'an 5 ; et d'avoir, dans l'une et l'autre élection, ordonné les choix d'hommes que toute la colonie désavoue, et avec lesquels elle ne veut entretenir aucune correspondance. D'avoir proposé l'égorgement de tous les blancs et l'indépendance de la colonie peu de tems après votre arrivée, et

d'avoir poursuivi le même plan jusqu'à votre embarquement, forcé par le général Toussaint Louverture : D'avoir enfin fait jeter à la fosse aux lions un capitaine de vaisseaux Espagnol, embarqué sur le même bâtiment que vous, et chargé de paquets pour le gouvernement, sur le refus qu'il vous a fait de vous livrer ses paquets, et pour lesquels vous lui offriez des sommes immenses en or que vous étaliez sous ses yeux : De vous être saisi de tous ses papiers, et d'avoir déchiré tout ce qui pouvoit donner connoissance des motifs de votre embarquement. Tous ces faits sont appuyés de pièces officielles, et actuellement entre les mains du gouvernement. Le capitaine Espagnol est à Paris ; dites-moi, je vous en prie, ce que vous pourrez répondre.

SONTHONAX.

Bagatelle que tout cela. D'abord ce n'est point au Directoire que je prétends rendre compte de ma mission ; mes deux bons amis n'y sont plus ; et qui sait si les autres ne me traiteroient pas comme un simple agent, et ne m'enverroient pas devant un tribunal ? Je ne suis pas si mal-adroit : je suis représentant, et c'est au tribunal de mes pairs que je veux soumettre le jugement de mon affaire : c'est à la même tribune où les Vaublanc et autres m'ont accusé, que je veux répondre. Par-tout ailleurs le combat pourroit être dangereux ; et je ne le hasarderai pas. Je répondrai d'abord sur la mise hors la loi, que, dans les circonstances difficiles, le grand homme ne connoît

d'autre loi que le salut public. Vous connoissez toute la magie de cette expression qui, quoique souvent employée, ne réussit pas moins et produit un grand effet. Je ferai sentir que les assemblées du sud et de l'ouest avoient été faites sans ma participation ; qu'il n'y avoit dans les députés élus aucun homme en qui je pusse avoir confiance ; qu'elles étoient inconstitutionnelles, puisque la constitution n'avoit pas été promulguée ; que les élections étant nulles, il étoit inutile que ces députés entraînassent le gouvernement dans des dépenses pour leur transport en France. Le reproche sur les délégués dans le sud est sans fondement. La commission a déclaré qu'ils s'étoient bien conduits dans leur mission ; et certainement s'ils n'étoient pas des patriotes vertueux, ils étoient au moins dignes de toute ma confiance. Quant aux élections qu'on me reproche d'avoir influencé, il seroit difficile d'en administrer la preuve. Je conviens bien que j'ai desiré être nommé, et que j'ai mis en mouvement quelques personnes pour déterminer mon élection ; mais c'étoit pour prouver à la France que j'avois la confiance des citoyens de Saint-Domingue, et me préparer un port dans l'orage. J'avois d'ailleurs promis que je n'accepterois pas. Laveaux a été nommé ; mais je n'y ai pas contribué. Ce sont ses amis qui, craignant pour lui quelques mésaventures de ma part ou de celle des mécontens, ont voulu lui procurer un moyen de sortir honorablement de la colonie. Je sais que l'argent n'a pas été

épargné, et que Pierre Michel et ses dragons ont efficacement contribué à déterminer le choix. Ce n'est cependant pas sur mon ordre, mais bien sur celui par écrit de Laveaux, qu'il a quitté son camp pour venir remplir sa place d'électeur. On lui a désigné ceux qu'on vouloit pour députés, et ils ont tous été nommés. Beaucoup d'électeurs qui, par la peur de son sabre et de ses dragons, avoient cédé à sa volonté, ont bien protesté depuis. Ce petit Vergniaud lui-même a bien écrit contre ces premières nominations; cela a produit momentanément un certain effet; on nous a rejetés; mais les circonstances que vous connoissez ont fait revenir sur cet objet, et nous avons été admis sans discussion. Quant aux nominations de l'an 5, Gignioux et quelques autres de mes affidés ont réussi, malgré les folies de Defournaux, à me donner pour collègues des hommes comme il y en a peu, et qui sauront, dans la position où je me trouve, reconnoître les services que je leur ai rendus. D'ailleurs, ils savent bien que si je succombois, leur chûte suivroit de près. Ajoutez à cela que, ni eux ni moi, ne manquons d'argent. Nous sommes abondamment pourvu de ce nerf utile pour mener à bien les affaires les plus difficiles. Quant aux projets d'indépendance de Saint-Domingue et d'égorgement de tous les blancs, on ne peut pas me juger sur ces prétendues conférences entre Toussaint et moi, sur ce mémoire du pauvre Raymond; ce sont des chiffons que je détruirai aisément par la négative. L'histoire

du capitaine espagnol m'inquiète peu. J'étois le maître sur la frégate, comme je l'étois à terre. J'avois la haute police sur tout ce qui étoit à bord et refusoit de m'obéir. J'ai infligé à cet officier uue punition d'usage ; il m'a manqué, que falloit-il de plus ? Ne doutez pas de mon triomphe, il est certain, et vous verrez bientôt ce Dufay et quelques autres qui, me croyant dans la défaveur, ont paru me tourner le dos, rechercher ma protection.

TRUGUET.

Vous me persuadez, je l'avoue, mon cher Sonthonax, et je commence à croire que vous réussirez. Si vos raisons ne sont pas péremptoires, elles sont au moins captieuses, et cela suffit. Il me semble déjà vous voir jouer un aussi grand rôle que votre prédécesseur Robespierre, et vous le laisserez loin de vous. Vous possédez à un plus haut degré que lui le machiavélisme et les talens ultra-révolutionnaires, et vous arrivez dans des circonstances extrêmement favorables. Mais au moins, lorsque vous serez parvenu à la suprême puissance, rappelez-vous que vous n'avez pas de meilleur ami que moi, et que je regrette le ministère de la marine ; n'oubliez pas non plus notre bon ami Bourdon.

SONTHONAX.

Reposez-vous sur moi ; je tiendrai parole, je ne vous oublierai jamais l'un et l'autre. Embrassons-nous.

TRUGUET.

De tout mon cœur.



PRÉCIS ANALYTIQUE

Des Pièces fournies au comité colonial par les commissaires de Saint-Domingue, *PAGE & BRULLEY, contre les Déportés de cette colonie.*

N°. I.

Extrait des Pièces déposées au Greffe de la Municipalité du Cap-François.

IL résulte de la déclaration que fait le citoyen LEHOUX, habitant du quartier de *Maribaroux*, que le gouvernement & l'aristocratie ont révolté les hommes de couleur & les ateliers, pour conserver à Saint-Domingue leur autorité arbitraire, pour obstruer le commerce national, agiter la France, y faire la contre-révolution, & rétablir le roi, la noblesse & le clergé.

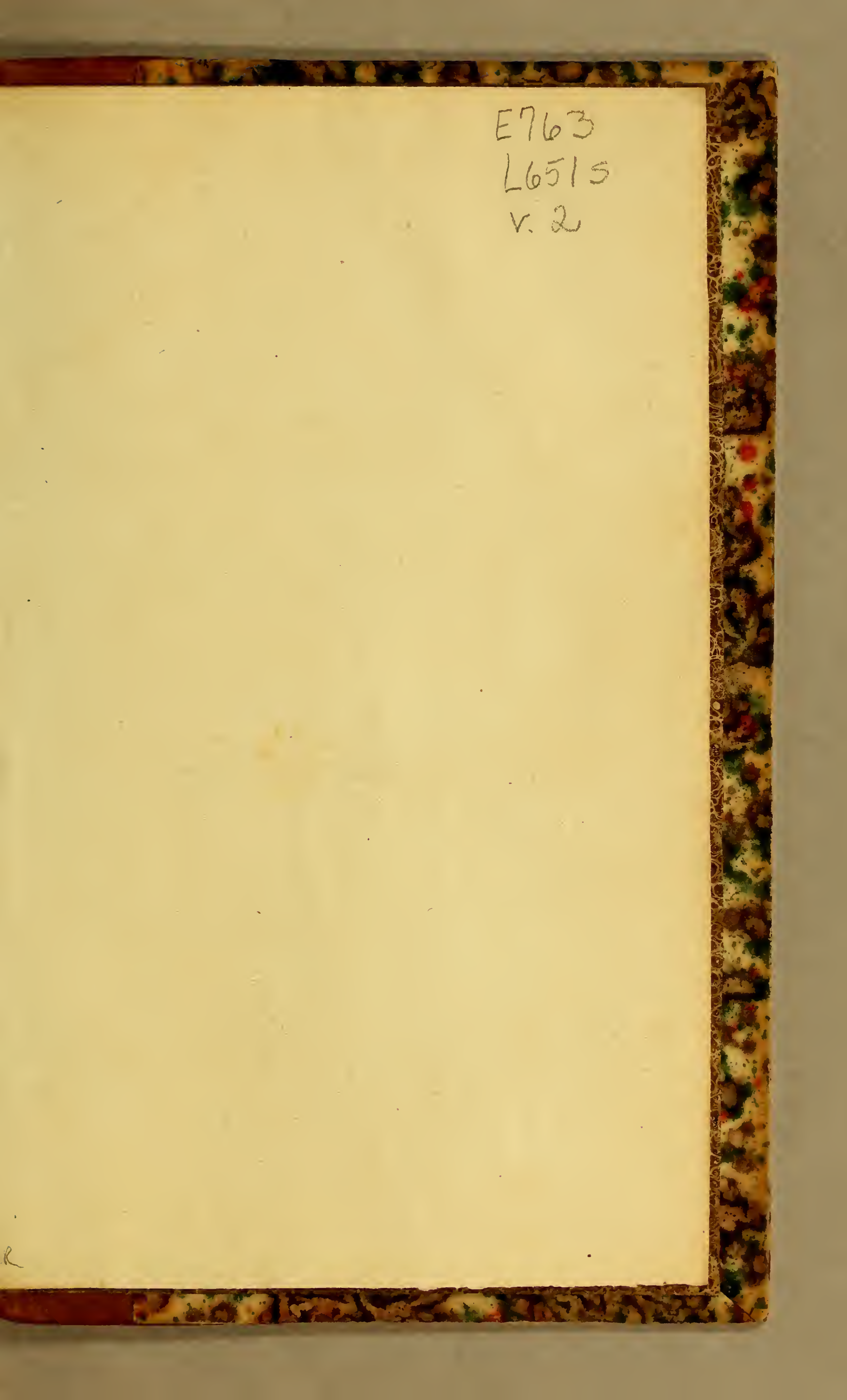
Que les hommes de couleur les plus intelligens sont devenus leurs instrumens immédiats, par les carresses & les promesses qu'ils leur ont faites.

Que le commun d'entr'eux & les esclaves ont été entraînés par l'exemple.

N°. II.

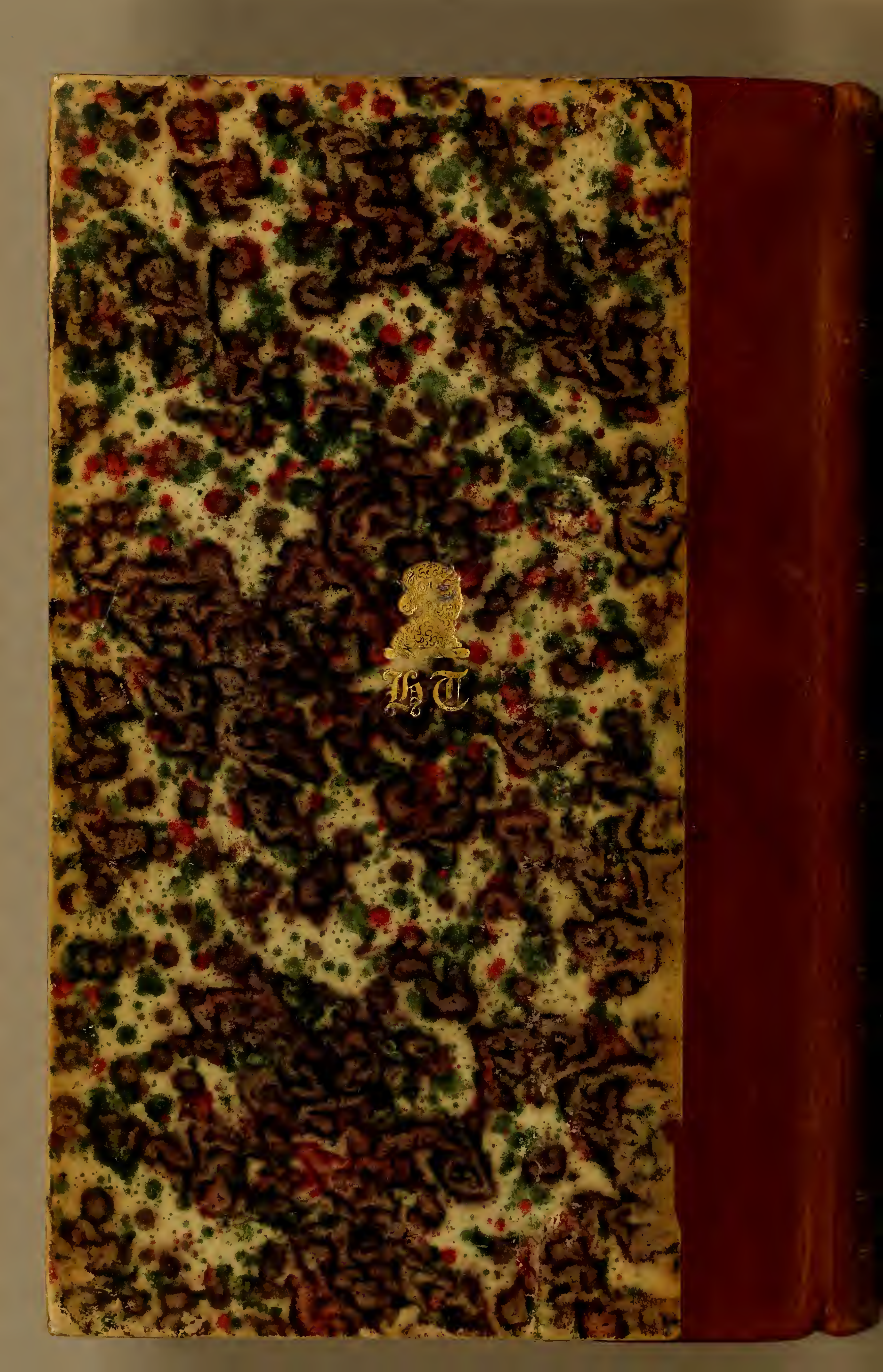
Extrait des Pièces déposées au greffe de la Municipalité du Cap-François.

Le citoyen PEYREDIEU, habitant du quartier








HT